



LE PRESIDENT

Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relatives aux libertés et responsabilités des universités, notamment son article 25 ;

Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte en date du 27 novembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 05MCF0592 (référence GALAXIE 4355) – UFR Droit, Economie, Gestion
Profil : Econométrie théorique et/ou appliquée

est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Président :

M. Christophe RAULT, Professeur

Vice-présidente :

Mme Camélia TURCU, Professeure

M. Christophe HURLIN, Professeur

M. Aziz NDOYE, Maître de Conférences

Mme Isabelle RABAUD, Maître de Conférences

M. Louis RAFFESTIN, Maître de Conférences

Membres externes

Mme Isabelle CADORET, Professeure
(Université de Rennes 1)

Mme Anne-Gaëlle VAUBOURG, Professeure
(Université de Poitiers)

M. Olivier DARNE, Professeur
(Université de Nantes)

Mme Marie BESSEC, Maître de Conférences
(Université Paris Dauphine)

Mme Alexandra POPESCU, Maître de Conférences
(Université de Poitiers)

M. Sylvain BENOIT, Maître de Conférences
(Université Paris Dauphine)

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 20 février 2019

Le Président de l'Université,

Ary BRUAND